

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE GRANDANGOULÈME**

**LE TRÉSOR
DE LA CATHÉDRALE
SAINT-PIERRE
D'ANGOULÈME**

**MIS EN SCÈNE
PAR JEAN-MICHEL OTHONIEL**



**VISITES GUIDÉES
INDIVIDUELS ET GROUPES
ANNÉE 2022**



Culture

**VILLES
DE PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

« J'AI VOULU QUE L'ON RETROUVE AU XXI^E SIÈCLE,
LE SENTIMENT D'ÉMERVEILLEMENT
QUE POUVAIT PROCURER UN TRÉSOR À L'ÉPOQUE
DE LA CONSTRUCTION DES CATHÉDRALES ».

Jean-Michel Othoniel

Visiteurs individuels

**Du 5 mars au 10 juillet
& du 20 août au 18 décembre**

Les samedis & dimanches :
14h30 & 16h15

Du 14 juillet au 14 août

Les jeudis, vendredis, samedis
& dimanches : 14h30 & 16h15

Visites de groupes adultes et scolaires

Du 5 mars au 18 décembre

En semaine, hors des visites
pour individuels.
Sur réservation.

Fermeture exceptionnelle :
1^{er} mai & 18 septembre

**Fermeture annuelle : 19 décembre
2022 - début mars 2023**

- Parcours sur deux étages accessible par 39 marches
- Visites limitées à 25 personnes

**Réservation conseillée pour
les individuels et obligatoire
pour les groupes constitués**
auprès de l'Office de tourisme du
Pays d'Angoulême : **05 45 95 16 84**
Par internet :
www.angouleme-visites.com

RV ET BILLETTERIE

15 mn avant la visite :

**Entrée sud de la cathédrale -
rempart Desaix - Angoulême**

*Règlement sur place uniquement
(en chèques ou espèces -
CB non-acceptée)*



Mise en page : Caroline - Olivier THOMAS - olivierthomas@gmail.com / olivierthomas.fr - C. - Uille-d'Espagnac / Photo recto © PH4/GA - Verso : © 2020 Othoniel / ADA/GP, Paris Photo - Yann Colwez & © PH4/GA

TARIFS (individuels et groupes) :

Plein tarif : 5€ par personne

Gratuité : pour les moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires), 18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne), personnes handicapées et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs de carte Culture - carte ICOM ou ICOMOS

L'État est propriétaire de la cathédrale. Le CMN assure la gestion de la cathédrale. Les visites du Trésor sont programmées par le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, grâce au soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. L'État et le CMN sont partenaires des visites. Les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême sont agréés par le ministère de la Culture.

